

APPEL A LA GREVE

Après la formidable mobilisation du 29 janvier et les quelque 2,5 millions de manifestants, les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur, et c'est un euphémisme, des attentes des salariés ! Sarkozy refuse toute hausse du SMIC et de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... **Ainsi, le 19 mars, toutes les organisations syndicales interprofessionnelles, appellent les salariés du privé et du public à la grève.**

Le « sommet social » Fonction Publique du 3 mars, auquel toutes les organisations syndicales n'ont pas été conviées, a vite tourné court. Sur toutes les revendications (augmentation générale des salaires, arrêt des suppressions d'emplois, abandon du projet de loi sur la mobilité...), c'est NON. A la DGFIP, Parini tente de passer en force : il veut imposer dans l'urgence le Guichet Fiscal Unique et les SIP, poursuivre la politique de suppression des emplois et d'harmonisation des régimes indemnitaires et des règles de gestion au rabais.

Dans le Val-de-Marne, le DSF et le TPG ont décidé la mise en place de 5 SIP au mois d'avril dans la précipitation, au détriment d'un dialogue transparent avec les organisations syndicales, du respect des réglementations d'hygiène et de sécurité (consultation en amont des projets par les acteurs de prévention).

Dans ces conditions, la journée unitaire et interprofessionnelle d'action, de grève, et de manifestations du 19 mars prochain, est encore plus indispensable et incontournable qu'hier.

En Guadeloupe, la lutte unitaire et coordonnée des salariés a abouti à un accord historique : 200 € sur les bas salaires, une baisse des prix sur les produits de 1ère nécessité, sur l'essence, des mesures pour l'emploi, une prise en compte de l'avis des salariés dans la conduite économique de leurs territoires...

NOUS AUSSI, UNIS, NOUS POUVONS GAGNER SUR LES REVENDICATIONS ET LES FAIRE RECULER !

Avec l'ensemble des fonctionnaires, nous devons exiger :

- **l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois**
- **l'augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper les 10 % de perte de pouvoir d'achat depuis 8 ans. Non à la PFR (Prime de Fonction et de Résultats) et non à la rémunération au mérite.**
- **l'arrêt de la Révision Générale des Politiques Publiques, destructrice de notre fonction publique et du service public de proximité**
- **le retrait du projet de loi mobilité, qui introduit de manière à peine déguisée le licenciement des fonctionnaires**

A la DGFIP, le Ministre et la Direction de la DGFIP doivent s'engager sur :

- **le maintien de toutes les missions, implantations et des effectifs nécessaires.**
- **le maintien des garanties de nos statuts particuliers les mieux-disantes**
- **l'arrêt de toutes les restructurations visant à supprimer des emplois**
- **le maintien dans les faits de la séparation ordonnateur/comptable et assiette/recouvrement**
- **le strict respect de la compétence des CAP en matière de mutation et l'engagement de muter tous les agents qui sont actuellement inscrits sur les tableaux de mutation**
- **l'harmonisation des primes une par une et hors primes fonctionnelles alignée sur le régime le plus favorable pour l'ensemble des agents de la DGFIP**

C'est pour ces raisons que les sections syndicales du Val-de-Marne appellent tous les agents de la DGFIP à être en grève le 19 mars et à participer à la manifestation interprofessionnelle et unitaire.

**LE 19 MARS, DANS L'UNITE,
Tous en grève et à la manifestation parisienne
REPUBLIQUE / BASTILLE / NATION - A PARTIR DE 14 HEURES**